

Des fortifications celtiques ou comment les Gaulois se sont-ils défendus contre les romains?

Sophie Krausz*

L'un des meilleurs moyens d'aborder la guerre contre les Romains, vue du côté des indigènes, est d'étudier la manière dont les Gaulois se sont défendus contre les Romains. À travers l'approche archéologique, l'étude des fortifications permet de mieux connaître l'architecture et la fonction des remparts construits par les Celtes. Au-delà des aspects intrinsèques, l'étude des fortifications permet également de déduire contre quel type d'armement les remparts ont été construits. Si certaines fortifications sont résolument défensives, parce qu'elles sont liées à la guerre, d'autres ne le sont sans doute pas.

Le rempart ne joue pas systématiquement un rôle dans la guerre et il n'est pas nécessairement construit pour la protection militaire. Les fortifications que nous prendrons en exemple sont celles de la cité des Bituriges Cubes qui se trouve en plein centre de la France, dans la région de l'actuel Berry dont la ville principale est Bourges, l'ancienne *Avaricum* (Fig. 1). Le territoire des Bituriges correspond à l'une des plus vastes *civitates* de la Gaule au I^{er} siècle. Les fortifications sont particulièrement bien connues dans cette cité, car elles ont pu faire l'objet d'études et de fouilles depuis 40 ans, sans interruption¹.

Oppida et modèles de remparts

On connaît une centaine d'enceintes dans le Berry, mais on ne dispose pas d'une datation pour chacune, la moitié d'entre elles ont toutefois de bonnes chances d'être protohistoriques (Fig. 2). Parmi ces enceintes, les mieux connues sont les *oppida*: ce sont de grands promontoires de 20 à 25 hectares, installés de manière régulière dans le territoire des Bituriges. Il y a un *oppidum* de grande taille tous les 40 à 50 km. Entre ces grands *oppida*, il y en a de petits (5 à 10 ha) ainsi que des fermes et probablement des villages. Les remparts que l'on connaît dans le Berry appartiennent à deux types: les *muris gallicus* et les remparts massifs.

Le *muris gallicus* représente le modèle laténien typique de l'Europe celtique continentale: c'est un rempart à armature de bois, parement de pierre et clous en fer. César a vu le *muris gallicus* d'*Avaricum*, il a décrit son architecture au livre VII de la Guerre des Gaules.

Chez les Bituriges, le *muris gallicus* a permis de fortifier différents types de sites, on peut les classer en trois catégories:

-Les grands *oppida* de plus de 20 ha: dans la cité, tous possèdent un *muris gallicus*. Ces *oppida* sont considérés comme des villes².

* Institut Ausonius, CNRS-Université de Bordeaux.
1 Krausz 2007, "Remparts celtiques".

2 Buchsenschutz et Krausz 2001, "Levroux"; Krausz 2007, "Remparts celtiques".

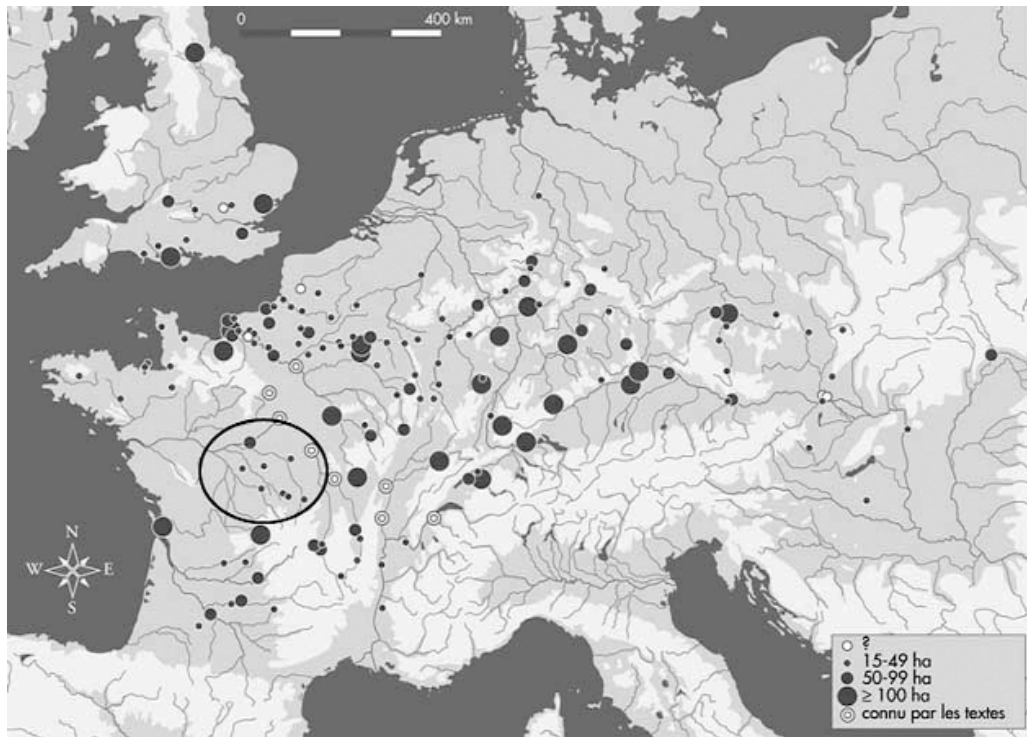


Figure 1. *Oppida* de l'Europe continentale (carte d'après S. Fichtl).

-De petits *oppida* avec *muris gallicus*, surface de 5 à 15 ha. On ne connaît pas la répartition ni la fonction de ces petits *oppida* (petites villes?)

-De petits sites qui ne sont pas des *oppida*, mais plutôt des fermes ou des résidences aristocratiques. On ne connaît pas non plus leur nombre exact, ni leur répartition. Ce sont de très petites enceintes, 1 ha de surface environ. Leur *muris gallicus* est en tous points semblable à ceux des grands *oppida*, avec le même type de porte à ailes rentrantes (*Zangentor*). Les fouilles réalisées sur les *muris gallicus* du Berry ont montré que ces remparts ont été construits entre 100 et 80 a.C., peut-être dès 120, mais pas après 80. Il est particulièrement intéressant d'observer que le *muris gallicus* est un modèle de rempart qui a servi à équiper des sites dont les fonctions sont très différentes: de petites résidences, petits et grands *oppida*. Même la capitale de la cité possédait un *muris gallicus* pendant la guerre des Gaules (*B.G.*, 7.27). Il s'agit donc d'un modèle de rempart qui n'est pas attaché à une fonction, mais on peut plutôt le considérer comme un type à la mode à une certaine époque dans toute l'Europe.

Le *muris gallicus* possède une série de caractéristiques qui montrent que sa construction n'a pas été motivée uniquement par des raisons défensives, ce qui ne l'empêche pas d'être dissuasif:

- Il nécessite de grandes quantités de matériaux différents (pierre, bois, clous en fer) et sa construction est particulièrement longue pour un périmètre énorme: 2,5 km de long pour un site de 20 ha (les *muris gallicus* sont souvent des remparts de contour, rarement des remparts de barrage, un seul cas en Berry).

- La hauteur du mur n'excède pas 4 à 6 m.
- En général, il n'y a pas de fossé à l'avant.
- Les *muris gallicus* sont percés de plusieurs portes: elles multiplient les points de faiblesse et rendent le site difficile à défendre. L'exemple le plus spectaculaire est la porte du Rebout à Bibracte, une entrée monumentale de 20 m de largeur³.

- Contrairement à ce que dit César, il brûle facilement, comme les expérimentations l'ont montré.

Même s'il a probablement pu servir de défense occasionnelle ou opportuniste, le *muris gallicus* est d'abord une limite symbolique, un rempart de prestige qui équipe les premières villes celtiques⁴ (Fig. 3).

3 Guillaumet, Buchsenschutz et Ralston 1999, *Remparts de Bibracte*.

4 Buchsenschutz, Krausz et Ralston, sous presse, "Remparts celtiques du Berry".

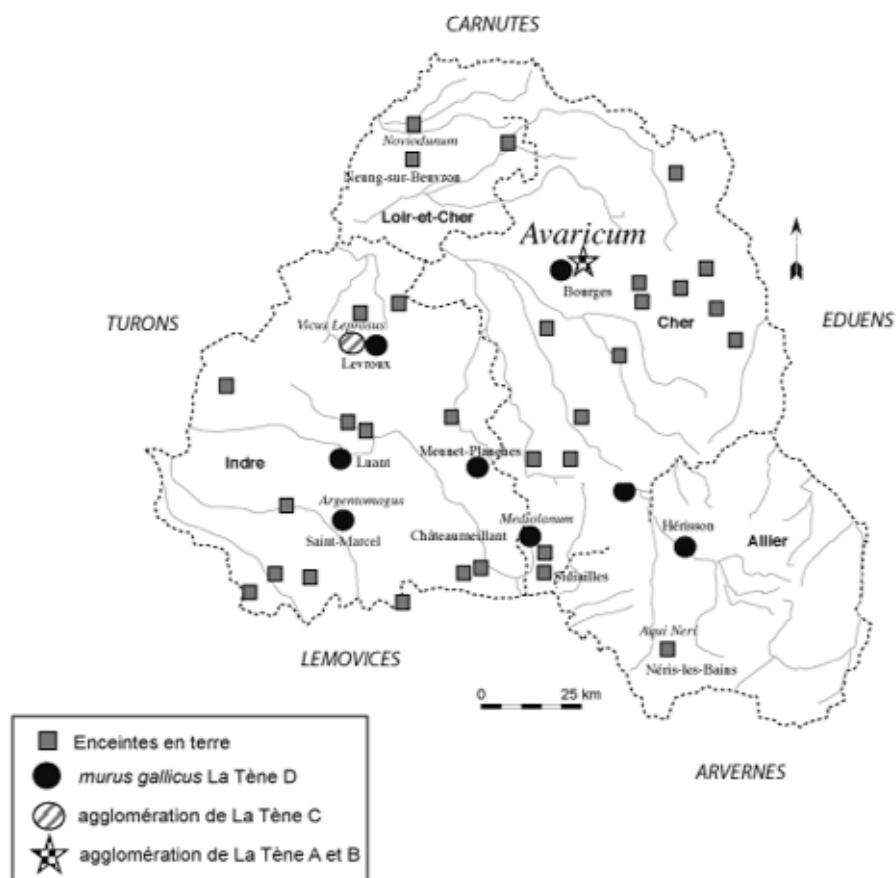


Figure 2. Carte des enceintes protohistoriques dans la cité des Bituriges Cubi (cartographie S. Krausz).

Le second type de rempart que l'on trouve dans le Berry est le rempart massif. Ce modèle de rempart a été défini par M. Wheller en 1957 à partir d'une série de fortifications qu'il a repérées et fouillées pour certaines en Normandie⁵. Il a fouillé entre autres le rempart de Fécamp dont il a donné le nom à ce type. Le rempart de type Fécamp, que l'on nomme aussi de type belge ou rempart massif est un simple talus de terre et de pierres extraites d'un fossé. On connaît en France deux groupes de remparts massifs, celui qui correspond à la série de Wheeler en Normandie et une série bien distincte du centre de la France (Fig. 4). Dans le Berry, ce groupe de remparts massifs a été identifié dans les années 1970. On connaît différents types de talus, des petits et des grands⁶. Je n'évoquerais ici que les grands talus, car tous les *murus gallicus* des grands

oppida du Berry sont surmontés d'un rempart massif: un énorme talus de terre recouvre ces *murus gallicus* et il est précédé d'un non moins énorme fossé à fond plat. Dans le Berry, la succession *murus gallicus*/rempart massif ne concerne que les grands *oppida* de plus de 20 ha, donc ni les petits *oppida*, ni les très petits sites. Il semblerait que ce modèle de fortification ne concerne que les villes (Fig. 5). La datation des remparts massifs est le principal problème que l'on découvre quand on fouille ce type de fortification, car le talus massif existe avant l'âge du Fer et il persiste au moins jusqu'à l'époque moderne. Dans le Berry, un seul cas est daté pour le moment, le rempart massif de Châteaumeillant. Le nom antique de cette ville, indiqué sur la table de Peutinger, est *Mediolanum*. Ce site possède le plus grand rempart conservé dans le centre de

5 Wheeler et Richardson 1957, *Hill-forts*, p. 10.

6 Buchenschutz, Krausz et Ralston, sous presse, "Remparts celtiques du Berry".



Figure 3.

la France, puisqu'il atteint encore 12 m de hauteur par endroits. L'*oppidum* est construit sur un promontoire de faible altitude, de 10 m au plus haut, et il est encadré par deux rivières au cours presque parallèle. L'*oppidum* couvre une surface de 24 ha (Fig. 6).

En 2001 et 2002, des fouilles ont été réalisées à la fois sur les côtés interne et externe de l'*oppidum* : dans ces fouilles on a pu observer une partie du rempart massif à l'arrière et l'énorme fossé à l'avant. Une coupe dans le rempart massif côté interne a montré que l'ouvrage reposait directement sur des couches d'occupation de La Tène D1b, c'est-à-dire des niveaux sur lesquels on a circulé entre 120 et 80 a.C. Il est donc immédiatement postérieur à cette phase, sa construction pouvant être attribuée à La Tène D2, entre 80 et 30 a.C. Dans le fossé, la coupe réalisée en 2002 a permis d'observer que la structure avait un fond plat et qu'elle était large de 45 m (Fig. 7). La profondeur initiale de ce fossé est de 3 m, mais le comblement n'est pas terminé aujourd'hui puisque la stratigraphie ne mesure que 2 m au maximum. Le comblement de ce fossé est exclusivement naturel. Au fond, on trouve des couches d'argile de décantation qui indiquent que de l'eau et des matériaux organiques ont stagné longtemps dans le fossé. Immédiatement sous le bord sud, il y a un surcreusement peu profond que nous interprétons comme un canal en eau situé à l'avant du fossé à fond plat. C'est une sorte de douve de 7 à 10 m de large qui pouvait être alimentée par une des deux rivières, voire les relier entre elles. Ces caractéristiques montrent que le rempart massif de Châteaumeillant est sans ambiguïté une fortification purement défensive.

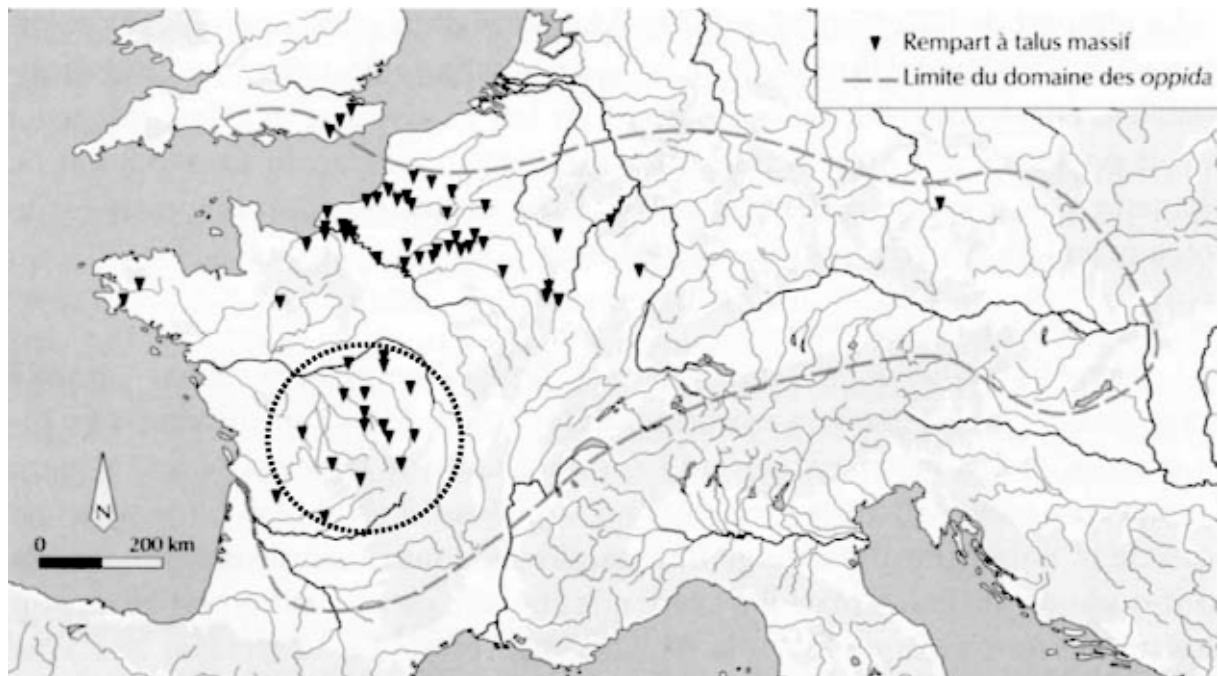


Figure 4. La répartition des remparts massifs en Europe et le groupe du centre de la France).

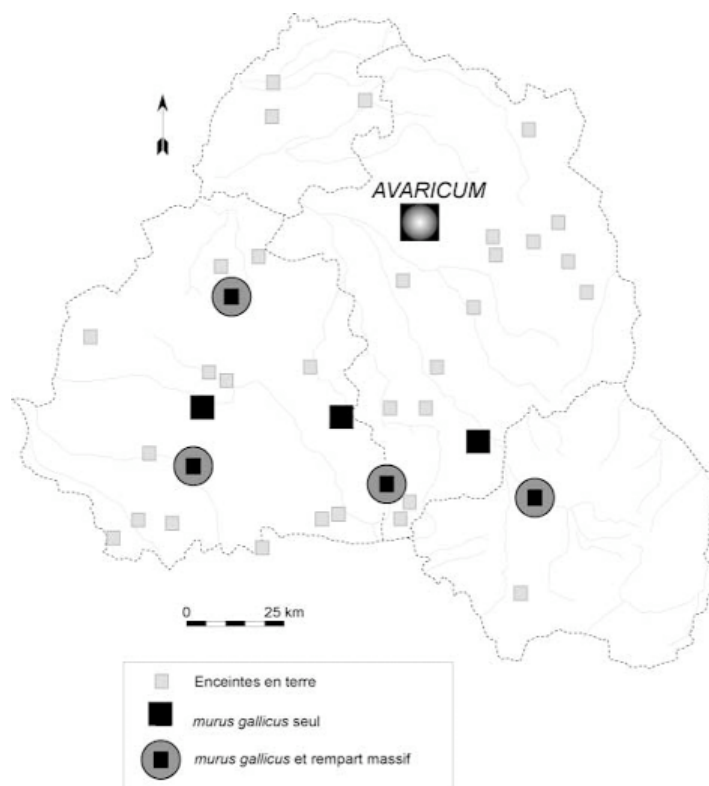


Figure 5. Carte de répartition des remparts bituriges: les *murus gallicus* et les remparts massifs succédant aux *murus gallicus* (cartographie, S. Krausz).

Du point de vue de ses dimensions, le rempart de barrage est une courbe de 561 m de long. La défense mesure en tout de 60 à 100 m de largeur à la base (talus + fossé). La hauteur totale estimée est de 17 m, du fond du fossé jusqu'au sommet du talus, sans compter qu'il pouvait y avoir des palissades, parapet ou un chemin de ronde au sommet. Contrairement au *murus gallicus*, le rempart massif a probablement été construit pour parer des attaques et des armes spécifiques. C'est surtout la forme particulière du fossé, très large, qui peut être efficace contre les machines de siège romaines. Il interdit en effet l'accès au rempart, et surtout, l'approche des machines et des tours mobiles dont César était équipé. La fouille a montré qu'il y avait des couches de décantation au fond du fossé, épaisses de 20 à 60 cm. Elles montrent qu'il y avait de l'eau au fond de ce fossé, dès le début de son existence. On peut probablement imaginer une sorte de marécage avec des débris végétaux sur 561 m de longueur et 35 m de largeur, avec en plus une douve large de 10 m à l'entrée, pleine d'eau. Il devait être impossi-

ble de traverser cette zone, ni à cheval, ni à pied. On ne pouvait pas non plus avancer les machines de siège, et il était impossible de voir ce qui se passait à l'intérieur de l'*oppidum*, puisqu'un mur de terre de 17 m de hauteur se dressait derrière ce fossé. En plus, il était totalement vain de mettre le feu à ce mur de terre. La fortification massive semble donc être bien adaptée à l'armement et à la poliorcétique romaine. Les tours mobiles, les tirs de catapultes, de balistes ou l'emploi du bélier sont inefficaces sur l'énorme mur de terre, alors qu'ils peuvent être très destructeurs sur le *murus gallicus*. Si César a bien vu des *murus gallicus*, comme il le dit au livre VII devant *Avaricum*, il a également vu des remparts massifs. Il mentionne en effet un mur très haut et un fossé très large à *Noviodunum* des Suessions qui pourraient bien appartenir à une fortification massive en 57 a.C.: «...il voulut enlever la place d'emblée, parce qu'on lui disait qu'elle était sans défenseurs; mais bien que ceux-ci fussent effectivement peu nombreux, la largeur du fossé et la hauteur des murs firent échouer son assaut» (Caes. *B.G.*, 2.12').

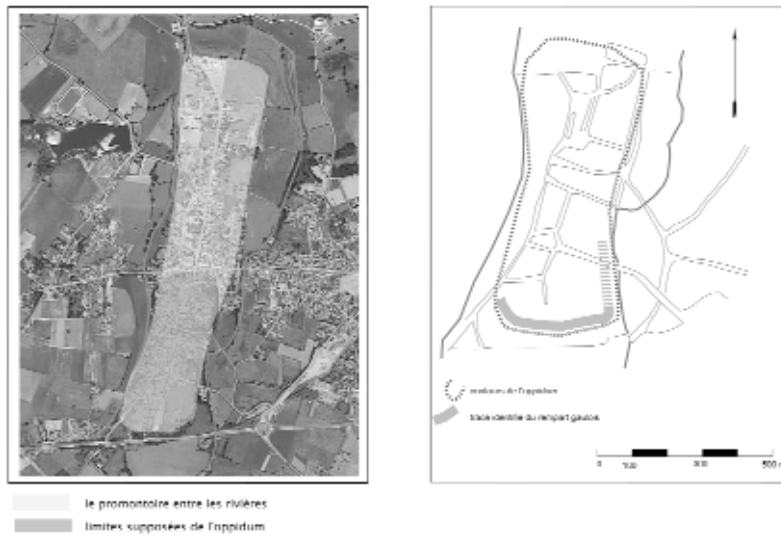


Figure 6. l'oppidum de Châteaumeillant (Cher) (dessins S. Krausz).

Construire un rempart massif: une œuvre colossale?

Par rapport à la construction d'un *murus gallicus*, le montage d'un rempart massif est moins complexe et élaboré. Le matériau utilisé est d'un seul type, puisqu'il s'agit de sédiment extrait d'un fossé. Il ne requiert probablement pas de main d'œuvre spécialisée, seulement un très bon chef de chantier qui mène de front le creusement du fossé et la mise en place du talus simultanément. C'est probablement un mode de construction adapté au renforcement d'un rempart ou à la fortification urgente, où seule l'efficacité de la défense est recherchée.

Sachant que le fossé mesure 561 m de long, 45 m de large et 3 m de profondeur, on peut calculer le volume de sédiments qui atteint 67 320 m³ (soit 87 516 m³ de sédiments décompressés). Pour estimer le nombre de jours nécessaire à l'édification de l'ouvrage, il faut se fonder sur un ratio situé entre 1 et 1,3 m³ par homme et par jour, extraits du fossé et mis en place (d'après des expérimentations réalisées en Angleterre et des ratios pour le creusement d'étangs en Afrique aujourd'hui).

Selon ces quantités théoriques, on obtient les estimations suivantes:

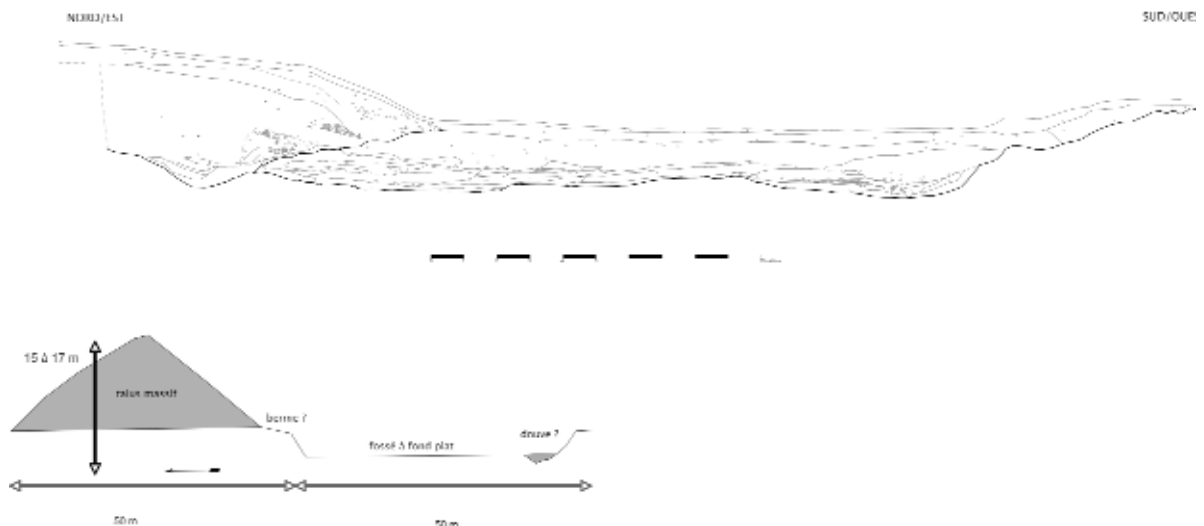


Figure 7. Coupe et restitution du fossé à fond plat de Châteaumeillant (dessin S. Krausz).

Ratio de 1 m³ par homme et par jour, il faut 87 516 journées de travail, soit:

Si la capacité de travail journalier est un peu supérieure ou bien si on accélère les cadences, on peut se fonder sur un ratio de 1,3 m³ par homme et par jour, il faut alors 67 320 journées de travail, soit:

J'ai voulu montrer que la construction d'un rempart massif peut être réalisée sur un court laps de temps, en

2 917,20	hommes	1 mois
1 458,60	hommes	2 mois
972,40	hommes	3 mois
486,20	hommes	6 mois

mobilisant beaucoup de personnes, tout dépend de la motivation des commanditaires et des raisons de l'urgence, paramètres que nous ne connaissons pas. A

2 244,00	hommes	1 mois
1 122,00	hommes	2 mois
748,00	hommes	3 mois
374,00	hommes	6 mois

travers ce calcul, on voit que la construction peut aboutir dans un délai d'un mois, c'est la durée du siège d'*Avaricum* entre la mi-mars et la mi-avril 52 (Caes. *B.G.*, 7.27). Mais le nouveau rempart a pu être construit juste après les événements d'*Avaricum*, les Bituriges redoutant une nouvelle attaque de César, comme celle qui a lieu dans la cité en janvier 51 (Caes. *B.G.*, 7.2). Ces hypothèses ne pourront pas être vérifiées sur un plan strictement archéologique, car elles sont trop spéculatives par rapport à la précision de nos datations. Malgré ces défauts, elles montrent, en regard des différents temps et moyens de construction

estimés, que selon la gravité des événements et des menaces de la guerre, il reste plausible d'édifier un rempart massif pendant les campagnes militaires, si les ressources humaines sont mobilisables.

Datations archéologiques et traces de la guerre

Pour de nombreux protohistoriens, la confrontation entre les données archéologiques sur les *oppida* et le texte de César ne constitue pas une priorité au sein de la recherche actuelle. A la base, on pourrait même douter de la véracité des événements relatés, de la précision de leur datation déjà au cours de l'Antiquité. Mais il est vrai aussi, que lorsqu'ils travaillent dans le contexte de la guerre des Gaules, les archéologues ne peuvent pas éluder cette question. Le principal problème repose sur l'établissement de la chronologie: le texte donne des dates précises, par exemple le siège de Bourges en 702 d'après le calendrier romain. Mais il est aujourd'hui impossible de caler cet événement dans les chronologies archéologiques qui datent à 25 ou 30 ans près. Les chronologies sont relatives, établies à partir des corpus plus ou moins complets de la culture matérielle. Elles concernent des sites terrestres sur lesquels on ne peut pas espérer établir ni dates dendrochronologiques, ni dates radiocarbone plus précises pour l'âge du Fer. La tentation est souvent grande de parvenir trop rapidement à une conclusion alors que l'on n'a pas les moyens archéologiques. De plus, les fossiles directeurs ne sont jamais fiables: lorsqu'on croit tenir une date un jour grâce à une fibule ou une amphore, elle peut se décaler de 20 ans le lendemain, dans un sens ou dans un autre. Ceci ne présente pas d'inconvénient majeur pour les archéologues, car ils tiennent compte en permanence des décalages potentiels dans l'étude de la culture matérielle. Mais c'est une gêne considérable lorsque l'on cherche à identifier des événements historiques.

À travers ces difficultés, je pense qu'il faut chercher à caractériser au mieux la chronologie des événements, l'approcher le plus près possible. Les archéologues ne peuvent pas faire comme si ces événements historiques n'étaient jamais arrivés, mais on ne peut pas faire dire aux objets archéologiques ce qu'ils ne peuvent pas raconter.

Bibliographie

- BUCHSENSCHUTZ, O. (2002): "Vers une analyse spatiale de la cité des Bituriges", D. Garcia, F. Verdin (dir.), *Territoires celtiques: espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale: XXIVe colloque international de l'AFEAF, (Martignes, 2000)*, Paris, pp. 261-270.
- BUCHSENSCHUTZ, O. et KRAUSZ, S. (2001): "Levroux et le modèle de la genèse des oppida", J. R. Collis (éd.), *Society and settlement in Iron Age Europe, Actes du XVIIIe colloque de l'AFEAF, (Winchester, 1994)*, colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer de Winchester, Sheffield.
- BUCHSENSCHUTZ, O., KRAUSZ, S. et RALSTON I. (sous presse): "Architecture et chronologie des remparts celtiques du Berry et du Limousin", Fichtl, S. (dir.), *Murus celticus, architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, actes de la table ronde internationale tenue au Centre archéologique européen de Bibracte à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006*.
- GUILLAUMET J.-P., BUCHSENSCHUTZ O. et RALSTON I., dirs. (1999): *Les remparts de Bibracte, recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*, Collection Bibracte 3, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne.
- KRAUSZ, S. (2007): Les remparts celtiques du centre de la France, Actes du colloque Paisajes fortificados de la Edad del hierro, L. Berrocal-Rangel et P. Moret (éds.), *Las murallas protohistoricas de la Meseta y la vertiente atlantica en su contexto europeo, Madrid, Actas del coloquio celebrado en la Casa de Velázquez (Madrid, 2006)*, Real Academia de la Historia, Casa de Velázquez, Madrid, pp. 135-147.
- KRAUSZ, S. 2007: «La topographie et les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum», *Revue Archéologique du Centre de la France*.
- RALSTON, I. B. M. (2006) : *Celtic fortifications*, Londres.
- WHEELER, R. E. M. et RICHARDSON, K. M. (1957): *Hill-forts of Northern France*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London 19, Oxford.